

## PROMOUVOIR L'ADOPTION DE PRATIQUES MOINS EMISSIVES EN GAZ A EFFET DE SERRE ET PLUS RESPECTUEUSES DE LA RESSOURCE EN EAU

### Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace/Champagne-Ardenne/Lorraine (54)

#### *Mobilisation de la connaissance sur des systèmes de cultures en rupture*

#### Contexte et objectif

Le projet « Ferme Modèle d'Haroué – Terres d'Innovation : un démonstrateur au service des bonnes pratiques agricoles du bassin Rhin-Meuse » vise à disposer d'une exploitation agricole de polyculture-élevage modèle servant à la fois d'outil d'acquisition de références, de veille technologique, de formation, d'information et de démonstration, et traitant de thématiques aussi variées que l'innovation dans les systèmes d'élevage et les systèmes de culture, l'adaptation aux évolutions du climat, la diversification des productions et la préservation des milieux.

Le projet, qui s'adresse à la fois au monde agricole et aux décideurs, présente également des objectifs de communication vers le grand public.

**Englobé dans le projet global « Ferme Modèle d'Haroué – Terres d'Innovation : un démonstrateur au service des bonnes pratiques agricoles du bassin Rhin-Meuse », le projet intitulé « Mobilisation de la connaissance sur des systèmes de cultures en rupture » a pour objectif de montrer les convergences existantes entre intérêts environnementaux (à la fois en termes de protection de la ressource en eau et d'économie d'énergie) et intérêts économiques lorsque l'on met en place des pratiques agricoles non conventionnelles.** Le projet se décline en 3 axes de travail :

- Axe 1 : Tester et évaluer de nouveaux systèmes de cultures, performants d'un point de vue qualité de l'eau et efficaces d'un point de vue énergétique
  - Sur une parcelle de 3 ha, étude particulière de 3 systèmes céréaliers : système en production intégrée, système en agriculture de conservation, système en zéro phyto sans labour ;
  - Sur une parcelle de 6 ha, mise en place d'un système de culture répondant aux besoins de l'élevage avec un enjeu d'autonomie fourragère et protéique.

Cet axe vise à tester et évaluer des pratiques alliant les techniques de l'agriculture de conservation et les techniques de l'agriculture intégrée, pour aboutir à une moindre utilisation d'herbicides voire à un abandon complet des herbicides, tout en conservant des performances énergétiques et de séquestration du carbone intéressantes.

- Axe 2 : Améliorer l'intégration et le développement des légumineuses dans les systèmes de cultures et d'élevage lorrains en mettant en place une plateforme dédiée aux légumineuses sur une plateforme de 2 ha divisée en 5 à 7 sous-parcelles de chaque espèce pour tester leurs performances en termes technico-économiques, environnemental, de rations en alimentation bovine.
- Axe 3 : Déterminer les performances des nouveaux outils de fertilisation des cultures et de fertilité des sols (axe non inclus dans l'appel à projets).

	<b>Enjeu énergie</b>	<b>Enjeu eau</b>
<b>Enjeux environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation du travail de la terre donc économie de carburant consommé et diminution des gaz à effet de serre émis → le bilan de 6 années d'expériences avec la mise en place de semis direct sous couvert en Lorraine fait état d'une économie de 25 à 40% de l'utilisation de fuel,</li> <li>- Effet nul à positif sur la séquestration du carbone estimé par l'INRA d'après des études menées entre 2008 et 2010.</li> </ul> </li> <li>• Axe 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation du recours aux engrais chimiques azotés via la non-utilisation d'engrais mais aussi par une moindre fertilisation et un meilleur rendement sur la culture suivante : limitation des dépenses énergétiques à traduire en termes d'émissions de gaz à effet de serre évitées (environ 3 fois moindre que pour le blé, le colza ou le maïs) - A noter que pour les exploitation lorraines, la fertilisation azotée représente le premier poste de dépense énergétique (10 894 MJ/ha contre 2 290 MJ/ha pour le travail au sol),</li> <li>- Limitation des consommations d'énergie sur le poste « alimentation animale » grâce à une moindre utilisation de protéines importées.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation des quantités d'herbicides utilisées voire abandon complet des herbicides donc limitation des risques de pollution par les phytosanitaires et économie de carburant,</li> <li>- Limitation des pertes en nitrates dans le sol.</li> </ul> </li> <li>• Axe 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitation du recours aux engrais chimiques azotés via la non-utilisation d'engrais mais aussi par une moindre fertilisation et un meilleur rendement sur la culture suivante : limitation des risques de pollution par les nitrates.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Avis du jury de sélection finale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet mêlant enjeux de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie,</li> <li>• Volonté importante de démonstration vis-à-vis des acteurs agricoles,</li> <li>• Nouvelle approche pédagogique et démonstrative pour encourager les agriculteurs à changer de pratiques en leur montrant les économies d'énergie, et donc financières, que peuvent générer des systèmes de culture innovants par rapport aux systèmes de culture traditionnels.</li> </ul>	
<b>Données financières</b>	<b>Montant estimé du projet (provisoire)</b>	<b>Taux aides Agence de l'eau Rhin-Meuse et/ou ADEME cumulés potentiels</b>
	130 000 € HT	80%